

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du PUY DE DÔME
N° 2021 - 39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VOLLORE-MONTAGNE

Séance du 20 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt juillet à 18 heures 33 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VOLLORE MONTAGNE, régulièrement convoqué le 9 juillet 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François DELAIRE, Maire.

Nombre des membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre des membres présents : 9
Qui ont pris part à la délibération : 11

PRESENTS : M. ARCHIMBAUD Noël Bernard, Mme BONNEFOY Catherine, M. CABAUSSEL Denis, M. DUBIEN Yves, M. DUBOST Fabien, M DELAIRE Jean-François, M. GOUTTEGATAS Henri Yves, M. NÉMOZ René, M. VILLENEUVE Georges

ABSENTS EXCUSES : Mme DEJEAN Doris donne procuration à M. DUBIEN Yves
Mme ROUX Laetitia donne procuration à Mme BONNEFOY Catherine

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUBIEN Yves

Objet de la délibération : Motion de soutien au vœu du Département de la Loire pour la réouverture du tronçon ferroviaire « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » - Train collectif 634269.

Monsieur le Maire propose de porter au conseil une motion de soutien au Département de la Loire et à l'association Traincollectif634269 pour la réouverture du tronçon ferroviaire «LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT». Monsieur le Maire propose la Motion suivante ;

Le Monsieur le Président de Région,
Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt.
Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire.

A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité.

Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis-à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés !

Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous vous demandons que soient rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOEN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA.

Ceci étant exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des voix exprimées (à 9 voix POUR, à 2 voix CONTRE, à 0 abstention) :

- **SOUTIENT** la motion de VCEU portée par le Département de la Loire pour la réouverture du tronçon ferroviaire « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT ».

Fait et délibéré en Mairie, le 20 juillet 2021

Pour copie conforme au registre

Le Maire,

Jean-François DELAIRE



Transmis au représentant de l'Etat le : **27 JUIL. 2021**